

Désignation de l'entreprise										S.C. A2L										Néant		*																																					
Adresse de l'entreprise										30 AVENUE DES HAUTS DE										34990 JUVIGNAC																																							
Numéro SIRET *										98295512200014										Durée de l'exercice en nombre de mois *										12										Durée de l'exercice précédent *										4									
																				Exercice N clos le										31032025										Exercice N-1 clos le										31032024									
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																			
										1										2										3										4																			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012																																																					
		Autres *		014		016																																																					
	Immobilitisations corporelles *		028		030																																																						
	Immobilitisations financières * (1)		040		180 000		042				180 000		180 000																																														
	Total I (5)		044		180 000		048				180 000		180 000																																														
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																																																						
	Marchandises *		060		062																																																						
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		070																																																					
		Autres * (3)		072		074												100																																									
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																																						
	Disponibilités		084		207 651		086				207 651																																																
	Charges constatées d'avance *		092		094																																																						
	Total II		096		207 651		098				207 651		100																																														
Total général (I+II)		110		387 651		112				387 651		180 100																																															
PASSIF										Exercice N										Exercice N-1																																							
										NET										NET																																							
										1										2																																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		180 100		180 100																																																				
	Ecart de réévaluation		124																																																								
	Réserve légale		126																																																								
	Réserves réglementées*		130																																																								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131				132																																																				
	Report à nouveau		134																																																								
	Résultat de l'exercice		136		126 752																																																						
	Subventions d'investissement		137																																																								
	Provisions réglementées		140																																																								
	Total I		142		306 852		180 100																																																				
Provisions pour risques et charges		154																																																									
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		64																																																						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																								
	Fournisseurs et comptes rattachés		166		945																																																						
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169				172																																																				
	Comptes courants d'associés		173		79 791																																																						
	Autres dettes		175																																																								
	Produits constatés d'avance		174																																																								
Total III		176		80 800																																																							
Total général (I + II + III)		180		387 651		180 100																																																					
RENOVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																																		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199				(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise		S.C. A2L										Néant		*					
A - RÉSULTAT COMPTABLE												Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le			
												13 1 0 3 2 0 2 5				13 1 0 3 2 0 2 4			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209				210										
	Production vendue		biens		intracommunautaires		215		214										
			services *				218												
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222														
	Production immobilisée *				224														
	Subventions d'exploitation reçues				226														
	Autres produits				230														
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		(I)		232														
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234														
	Variation de stock (marchandises) *				236														
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238														
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240														
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242		8 058												
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243				244										
	Rémunérations du personnel *				250														
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252														
	Dotations aux amortissements *		(dont amortissement du fonds de commerce)		255				254										
	Dotations aux provisions				256														
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262										
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260														
	Total des charges d'exploitation		(II)		264		8 058												
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		(8 058)												
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)		280		135 036												
	Produits exceptionnels		(IV)		290														
	Charges financières		(V)		294		227												
	Charges exceptionnelle		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347				300										
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348														
Impôts sur les bénéfices *		(VII)		306															
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310		126 752													
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		126 752		314											
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316														
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318														
	Provisions non déductibles *				322														
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324														
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247				Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248										
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998														
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999														
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997												
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)		986		Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones de revitalisation de la défense (44. redécies)		127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)		138		342		
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)		181		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991								
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer		344		Créance due au report en arrière du déficit		346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992		350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993						128 250		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352				354		1 498								
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356														
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360												
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370				372		1 498									

A2L
SC au capital de 180 100 euros,
immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le numéro 982 955 122,
dont le siège social est situé : 30 AVENUE DES HAUTS DE FONTCAUDE 34990 JUVIGNAC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
le vingt-neuf juillet,
à quatorze heures,

Au siège social, 30 AVENUE DES HAUTS DE FONTCAUDE 34990 JUVIGNAC

Les associés de la société A2L, SC au capital de 180 100 euros, divisé en 1 801 parts sociales de 100 euros de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation du Gérant.

Il a été établi une feuille de présence émargée par chacun des associés ou leur représentant dûment habilité en entrant en séance :

Sont présents :

- Madame Elisabeth ALFANO, propriétaire de 1 part sociale
- Monsieur Serge ALFANO, propriétaire de 1 800 parts sociales

seuls associés et représentant ainsi la totalité des 1 801 parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Serge ALFANO.

Le Président ainsi désigné met à la disposition des associés :

- le rapport de gestion ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025 ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant aux associés de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, été communiqués ou tenus à disposition des associés préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Convention visée à l'article L612-5 du Code de commerce ;
- Rémunération du Gérant sur l'exercice écoulé.

Lecture est donnée par le Gérant de son rapport et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette lecture est accompagnée de précisions s'agissant notamment de l'évolution de l'activité et des principaux événements survenus au cours de l'exercice écoulé.

Puis, le Président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

Première résolution

L'Assemblée générale, après lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 126 751,59 euros.

Il est décidé d'affecter le résultat de l'exercice en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 126 751,59 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Troisième résolution

L'Assemblée générale rappelle en tant que de besoin qu'aucune convention visée à l'article L612-5 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale ratifie l'absence de rémunération versée au Gérant pour son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Le Gérant

Zone de signature

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a vertical stroke, is written over the signature zone.